

Dans ce chapitre nous avons regroupé les blasons des familles ayant été propriétaires du château D'HURIGNY. Ils sont classés chronologiquement en fonction de l'époque où les dites familles y ont résidées.

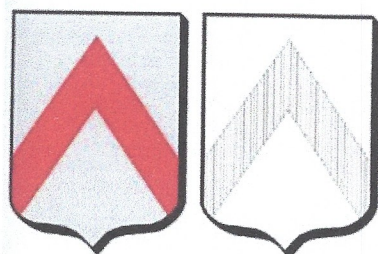
LES BLASONS DES DIFFÉRENTS PROPRIÉTAIRES DU CHÂTEAU D'HURIGNY

À l'origine existait une maison forte, ceinte de murs et de fossés.

Châtellenie en 1325, elle fut érigée en fief avec tous droits de justice en 1510 au profit de Philippe Margot, bourgeois mâconnais.



D'ESCRIVIEUX et DAUPHIN (25)



D'argent, à un chevron de gueules

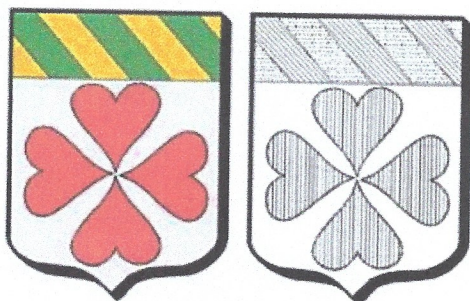
Référence : Blasons du Mâconnais – Dominique Spay



*Parti de gueules et d'argent, de dextre à un chevron
d'argent, accompagné en pointe d'un dauphin de
même,
de senestre un chevron de gueules*

Ce blason se situe au dessus du porche de la maison CURTENEL, rue du Bourg. Il semblerait que l'un des anciens propriétaires fut François D'ESCRIVIEUX, châtelain juge que l'on retrouve aussi sur la liste des propriétaires du château DE LEUSSE en 1535.

SEYVERT aussi orthographié SEVERT (2)

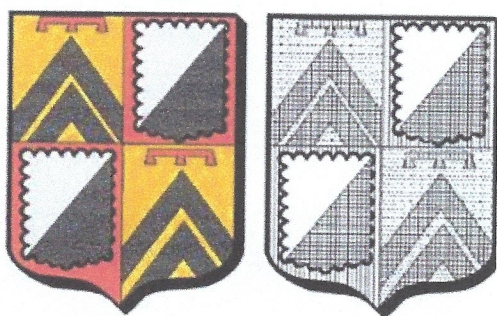


*D'argent, à quatre cœurs appointés en
croix, de gueules, au chef d'or, chargé de
trois points de sinople.*

Etienne SEYVERT achète le fief d'Hurigny, jusque là aux mains de François D'ESCRIVIEUX. Le château restera dans la famille sur plusieurs générations jusqu'à ce Jean SEVERT d'Hurigny, sans postérité, en fasse don à son neveu Jean-François de l'ESTOUF DE PRADINES.*

* blason qui sera présenté en numéro 5

L'ESTOUF DE PRADINES (4)



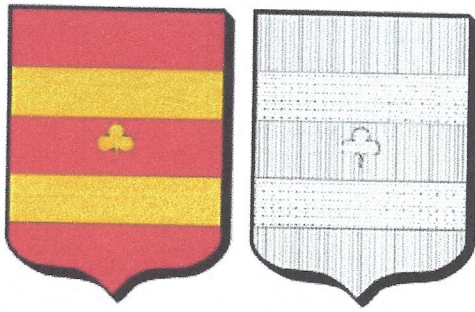
*Ecartelé aux 1er et 4e d'or,
à deux chevrons de sable à un lambel
de gueules, qui est "de l'Estouf"
et aux 2e et 3e, taillé
d'argent de sable,
à la bordure engrêlée de gueules
qui est "De Pradines"*

Neveu de Jean SEVERT d'Hurigny, Jean-François L'ESTOUF DE PRADINES hérite du fief d'Hurigny au décès de ce dernier en 1657.

En 1671, il vend le fief à Philippe Etienne DE LAMARTINE.*

*blason présenté en numéro 8.

DE LAMARTINE noté aussi ALAMARTINE (8)



*De gueules, à deux fasces d'or,
et d'un trèfle de même, en abîme, posé
entre les deux fasces.*

Philippe Etienne DE LAMARTINE achète le domaine du château d'Hurigny en 1671.

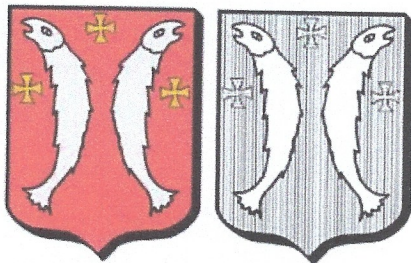
DE MONTHEROT (9)



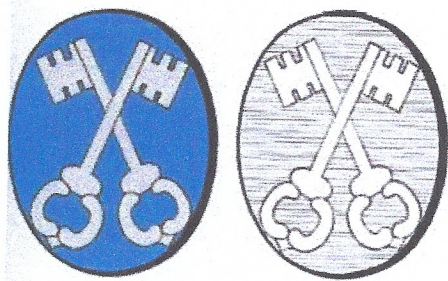
*De gueule, à l'aigle
d'argent essorant d'un
mont de trois coupeaux de
même, le vol étendu,
regardant un soleil d'or
mouvant de l'angle dextre
au chef de l'écu, une étoile
d'argent à l'angle senestre*

Sybille De Lamartine épouse un Montherot de Monteferrand.

DE LEUSSE/THURIN (10)



*De gueules, à deux bars d'argent
adossés
accompagnés
de trois croix patées d'or.*



*D'azur, à deux clefs d'argent,
posées en sautoir*

C'est par la dot de son mariage que la fille de Joseph TURIN fait passer le domaine à la famille DE LEUSSE qui le gardera jusqu'en 1987, année où la commune en fera l'acquisition.
